



Advicenne présente ses résultats financiers semestriels au 30 juin 2022

- Hausse de 15% des ventes de SibnayaI à 0,64 million d'euros
- Lancement commercial de SibnayaI® en Europe avec des commandes de plus de 75 hôpitaux
- Réduction de la perte opérationnelle de 42% à 4,40 millions d'euros
- Position de trésorerie à 7,29 millions d'euros
- Visibilité financière jusqu'au troisième trimestre 2023

Paris, France, le 21 septembre 2022, à 7h00 (CET) – Advicenne (Euronext Growth Paris ALDVI - FR0013296746), société pharmaceutique spécialisée dans le développement et la commercialisation de traitements innovants pour les personnes souffrant de maladies rénales rares, publie aujourd'hui ses résultats financiers semestriels au 30 juin 2022, arrêtés par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 20 septembre 2022. Le rapport financier semestriel est accessible sur le site internet de la société : www.advicenne.com

Didier Laurens, Directeur Général d'Advicenne, a commenté : « Si le premier semestre 2022 parachève la rationalisation opérationnelle d'Advicenne à travers le regroupement de l'ensemble de nos activités sur un même site à Paris avec des effets immédiats sur notre consommation de trésorerie, la période a surtout été remarquable quant aux avancées de SibnayaI®. Nous sommes en particulier satisfaits de la progression des ventes de 15% sur les six premiers mois, réalisée avant le déploiement des efforts commerciaux, marque de l'intérêt de SibnayaI®. Avec des commandes actuelles provenant de plus de 75 hôpitaux en Europe, nous anticipons une forte accélération de la croissance sur la seconde moitié de l'année avec l'extension géographique des ventes pour lesquelles nous travaillons étroitement avec nos partenaires. Notre ambition est de mettre SibnayaI® à disposition du plus grand nombre de patients et obtenir les meilleures conditions d'enregistrement, de prix et de remboursement. Le second semestre devrait marquer une nouvelle accélération de notre produit phare sur ses marchés et son entrée sur de nouveaux territoires. En matière de financement, nous estimons notre visibilité financière jusqu'au troisième trimestre 2023, sur la base de notre trésorerie et de nos perspectives.»

Résultats semestriels au 30 juin 2022

Un extrait des états financiers semestriels 2022 est présenté ci-dessous. Ils proviennent des états financiers établis selon les normes IFRS, qui ont été arrêtés par le Conseil d'administration ; les travaux d'audit ont été effectués par les Commissaires aux Comptes qui, après revue limitée, n'ont pas identifié d'anomalie comptable ou de présentation. L'ensemble des états financiers et des notes sont disponibles dans le Rapport Financier Semestriel.

En K€	30/06/2022	30/06/2021
Produits des activités ordinaires	1 934	1 746
Charges opérationnelles courantes	6 330	9 293
<i>dont frais de R&D</i>	3 090	4 713
<i>dont frais marketing et commerciaux</i>	635	1 631
<i>dont frais de structure et généraux</i>	1 989	2 409
Résultat opérationnel	-4 396	-7 547
Résultat net consolidé	-4 813	-7 990
Résultat dilué par action (€/action)	-0,48	-0,93
Trésorerie d'ouverture	16 771	16 629
<i>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</i>	-5 128	-8 527
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</i>	-218	-459
<i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i>	-51	8 948
Trésorerie de clôture	7 288	16 733

- **Les produits des activités ordinaires** s'élèvent à 1,93 million d'euros en progression de 10,7% par rapport au premier semestre 2021. Les ventes réalisées par Likozam® et Levidcen®, sous licence de tiers, et celles de Sibnaya®, atteignent un montant net de 1,55 million d'euros (+14%). Les ventes de Sibnaya® affichent une progression de 15% à 0,64 million d'euros sur la période.
- **Le résultat opérationnel** ressort à - 4,4 millions d'euros sur la période, contre -7,5 millions d'euros sur les six premiers mois de 2021. Les dépenses de R&D sont principalement affectées à la poursuite du développement d'ADV7103 aux Etats-Unis. La baisse de 34% s'explique par la fin du développement clinique d'ADV7103 en Europe en lien avec l'obtention de l'AMM européenne en avril 2021. Au total, les frais de R&D s'élèvent à 3,1 millions d'euros. Les frais administratifs et généraux sont également en forte baisse et traduisent les effets de la réorganisation des activités, sur un seul site parisien, désormais finalisée et les efforts de maîtrise des coûts.
- **Le résultat financier** semestriel ressort en perte de 0,4 million d'euros au 30 juin 2022 du fait des charges d'intérêt de 0,7 million d'euros sur le premier semestre principalement liées au tirage de la première tranche de 7,5 millions d'euros de l'emprunt BEI, compensées en partie par des effets change d'un produit net de 0,3 million d'euros résultant de l'activité et du financement de la filiale américaine.
- **La perte nette** du S1 2022 a été significativement réduite à 4,81 millions d'euros au 30 juin 2022, comparée à la perte nette de 7,99 millions d'euros enregistrée sur les six premiers mois de 2021.

- **La consommation de trésorerie nette liée aux activités opérationnelles** a atteint 5,13 millions d'euros au premier semestre 2022 (vs. 8,53 millions d'euros au premier semestre 2021). La variation en 2022 est principalement liée à la hausse de la contribution du chiffre d'affaires, à la baisse des dépenses de recherche clinique en Europe et globalement à la maîtrise des charges générales.
- **La consommation de trésorerie nette liée aux activités d'investissement** s'est élevée à 0,22 million d'euros au premier semestre 2022 (vs. 0,46 million d'euros au premier semestre 2021), reflétant les investissements dans l'outil de production de la société ainsi que le résultat du regroupement des trois sites français sur un unique site à Paris.
- Au 30 juin 2022, Advicenne affiche **une position de trésorerie de 7,29 millions d'euros**. A la date du présent document, Advicenne dispose d'une visibilité financière jusqu'au troisième trimestre 2023 (cf. chapitre 5.2 du rapport financier semestriel 2022).

Faits marquants du premier semestre 2022

Sur Sibnaya[®] / ADV7103 (combinaison de citrate de potassium et bicarbonate de potassium), candidat médicament le plus avancé d'Advicenne

- Poursuite de la progression du chiffre d'affaires généré à 0,64 millions d'euros, en hausse de 15%. Sibnaya[®] est prescrit désormais dans 9 pays européens et plus de 75 hôpitaux.
- Lancement commercial de Sibnaya[®] en Grande-Bretagne et en Ecosse.
- La production de Sibnaya[®] monte en puissance et accompagne le développement commercial. La mise en production d'un nouvel outil de conditionnement est en cours et devrait conduire à une réduction significative des coûts de production à compter de 2023.
- Aux Etats-Unis, la société poursuit la mise en place de l'étude clinique de phase 3 dans l'Acidose Tubulaire Rénale distale. Les procédures réglementaires ont été clarifiées ainsi que certaines contraintes techniques dans la conduite de l'essai.

Sur l'activité de la société et sa gouvernance

- La société a conclu plusieurs accords de partenariats, dont le dernier en date assurant la mise à disposition de Sibnaya[®] au Moyen Orient avec la société Taïba Healthcare. En parallèle Advicenne poursuit ses discussions avec des partenaires pour couvrir les autres pays européens ainsi que d'autres zones géographiques.
- La mise en œuvre des partenariats progresse conformément au plan de marche. Les demandes de remboursement et de prix ont été déposées dans plusieurs pays couverts par les partenaires Frost Pharma AB pour les pays nordiques et TwinPharma pour le Benelux. En Europe centrale et de l'Est, ExCEED Orphan a déposé plusieurs demandes d'accès précoce au marché pour Sibnaya[®].
- La gouvernance d'Advicenne a été modifiée avec la nomination de Monsieur Philippe Boucheron comme président du Conseil d'administration. Le Conseil d'administration a également accueilli un nouvel administrateur en la personne de Monsieur Didier Laurens, directeur général de la société. Monsieur André Ulmann a été élu censeur.



- La société a finalisé le transfert de sa cotation sur Euronext Growth, la radiation de sa cotation sur Euronext Bruxelles et le déménagement de son siège social à Paris. Ces changements s'inscrivent dans la volonté du management d'un contrôle accru des charges administratives.

A PROPOS D'ADVICENNE

Advicenne (Euronext Growth Paris ALDVI - FR0013296746) est une entreprise pharmaceutique créée en 2007, spécialisée dans le développement de traitements innovants en néphrologie. Son médicament principal, Sibnaya[®] a reçu une autorisation de mise sur le marché en Europe et au Royaume-Uni dans le traitement de l'acidose tubulaire rénale distale (ATRd). ADV7103 est actuellement en phase avancée de développement clinique aux Etats-Unis et au Canada dans l'ATRd et dans la cystinurie en Europe et aux Etats-Unis. Basée à Paris, Advicenne, cotée sur le marché Euronext depuis 2017, est cotée depuis le 30 mars 2022 sur le marché Euronext Growth à Paris à la suite de son transfert de cotation. **Pour plus d'informations :** <https://advicenne.com/>

CONTACTS

Advicenne

Didier Laurens, Directeur Général

+33 (0) 1 87 44 40 17

Email: investors@advicenne.com

Ulysse Communication

Media relations

Bruno Arabian

+33 (0)6 87 88 47 26

Email: advicenne@ulyse-communication.com

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction d'Advicenne estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait qu'elles sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle d'Advicenne qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la mise sur le marché et à la commercialisation des médicaments développés par Advicenne ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Advicenne auprès de l'Autorité des marchés financiers y compris ceux énumérés dans le chapitre 3 « Facteurs de risque » du document d'enregistrement universel d'Advicenne déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 29 avril 2022. Advicenne ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.